

Mémoire citoyen de Benoit Ferland pour le Site Ray-Mont
Logistics — Secteur Assomption dans le quartier Hochelaga-
Maisonneuve, secteur Viauville



Rédigé par Benoit Ferland
Résident et propriétaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve, secteur Viauville

Montréal, 7 novembre 2024

Introduction

Natif de Montréal, j'ai vécu dans plusieurs quartiers au cours de vie dans cette ville que j'aime et que je chéris. Moi et ma conjointe avons décidé de nous établir dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, secteur Viauville en 2019 pour y établir notre famille en achetant une propriété dans le quartier.

Nous résidons sur la rue de Ville-Marie en face du parc Saint-Clément, tombé sous le charme du secteur, de son patrimoine architectural unique, de sa grande canopée et par tous les services qu'on y retrouve pour les familles : CPE, écoles, parcs, installations nautiques et sportives, commerces de proximités de toutes sortes, etc.

Ray-mont Logistics : précédents comme mauvais voisin

L'arrivée de l'entreprise Ray-mont logistique dans le quartier n'est pas de bon augure. Elle n'a pas la réputation de soucier des nuisances qu'elle peut causer pour son voisinage. À cet égard, je vais citer deux exemples qui démontrent le manque flagrant de cette entreprise pour son voisinage :

Site Bridge-Wellington — arrondissement Le Sud-Ouest

L'entreprise a démoli illégalement l'immeuble patrimonial situé au coin des rues Bridge et Wellington durant le congé de Noël de 2013. Je travaillais à Pointe-Saint-Charles à cette époque et je passais quotidiennement devant le site de l'entreprise. À mon retour du congé des fêtes en janvier 2014, qu'elle fut ma surprise de voir l'immeuble démoli et complètement nettoyé pour faire plus de place aux conteneurs¹.

Il va sans dire que cette entreprise préfère enfreindre les lois en vigueur et détruire le patrimoine bâti pour augmenter ses activités, et sûrement ses profits, et ce, sans aucune considération pour le voisinage et l'arrondissement où se situent ses activités. Elle a payé qu'une maigre amende et a continué ses activités en toute impunité.

De plus, l'augmentation de ses activités sur le site Bridge-Wellington a fait augmenter les nuisances sonores et routières (trafic), et ce, sans jamais proposer de mesures de mitigation.

Site 15900 River Road – Richmond, Colombie-Britannique

L'entreprise cause également des nuisances sonores graves sur son site situé sur le bord de la rivière Fraser dans la municipalité de Richmond en Colombie-Britannique, à la frontière de la municipalité de Vancouver.

¹ <http://coolopolis.blogspot.com/2013/12/bridge-and-wellington-demolished.html>

Les résidents de Vancouver situés de l'autre côté de la rivière Fraser subissent une pollution sonore constante depuis 2014². Cette situation force des résidents à garder leurs fenêtres fermées et même à porter des bouchons acoustiques pour ne pas être dérangés par tout le bruit généré par les activités de Ray-mont Logistics³.

Nuisances importantes à venir pour le site de la rue Notre-Dame Est

Bruit

Déjà, tôt le matin, et souvent avant 7 h le matin, j'entends le bruit métallique du déplacement et empilement des conteneurs. J'entends également le bruit strident des chariots élévateurs qui reculent lors de ces opérations. J'entends ces bruits, déplacement des conteneurs et des chariots élévateurs, même le jour quand il y a un bruit ambiant plus important dû aux activités du secteur (circulation sur Notre-Dame, circulation locale, etc.).

Je tiens à souligner que je dois dans certains cas fermer mes fenêtres le matin, car le bruit est très incommodant et m'empêche, moi et ma famille, de dormir.

De plus, j'ai beaucoup de difficulté à croire que le déplacement de trains, le chargement et le déchargement de conteneurs ne dépasseront pas des niveaux sonores adéquats pour ne pas affecter tous les résidents du secteur. J'habite en face du parc qui est un grand espace où le son se propage très aisément. Les sons métalliques et les sons criards des chariots élévateurs se propagent très facilement et affecteront tous les résidents du secteur limitrophe au site de Ray-Mont Logistics.

Pollution

L'arrivée de milliers de conteneurs, leurs déplacements *in situ* va générer des émanations importantes, ainsi que de la poussière et de fines particules. J'aimerais rappeler qu'en plus des milliers de résidents qui habitent dans le secteur limitrophe au site de Ray-Mont Logistics, il y a un Centre d'hébergement de soin de longue durée (CHLSD Grace Dart) situé à côté du site de Ray-Mont Logistics, une résidence de 8 étages pour personnes âgées autonomes et en légère perte d'autonomie de l'Office d'habitation municipale de Montréal (OMHM), une école primaire de 350 élèves et plusieurs garderies et CPE.

Il y a donc des centaines de personnes vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes avec des maladies respiratoires ou autres conditions) qui sont à risque de développer des problèmes de santé dus l'augmentation de la pollution et à ses effets néfastes tel que documenté par la Direction régionale de la santé publique (DRSP).⁴

² <https://www.richmond-news.com/local-news/richmond-noise-robbing-vancouverites-of-sleep-2981403>

³ <https://vancouver.sun.com/news/metro/noisy-neighbours-battle-brems-on-banks-of-the-fraser>

⁴ [Portrait des environnements bâtis autour des milieux de vie collectif pour personnes âgées à Montréal, 2024. Page 5.](#)

D'ailleurs, dans la présentation de Ray-Mont Logistics, il n'y a aucune étude d'impact sur l'augmentation de la pollution et son effet sur la santé.

Îlot de chaleur

Comme en fait foi la photo de la page titre, l'arrivée de Ray-Mont Logistics a détruit des centaines de mètres carrés de verdure. L'asphaltage et la minéralisation du site vont contribuer à accentuer l'effet d'îlot de chaleur dans un contexte où l'année 2024 est en voie d'être la plus chaude au Québec.⁵

Selon le « Portrait des environnements bâtis autour des milieux de vie collectifs pour personnes âgées à Montréal » de la DRSP, les îlots de chaleur sont un facteur de vulnérabilité pour les personnes âgées, particulièrement si elles cumulent d'autres facteurs de risque comme une maladie chronique, qu'elles habitent seules et ont un faible revenu.⁶

Toujours selon ce portrait, les personnes vulnérables ont 2 fois plus de risque de décès si elles demeurent dans un milieu chaud plutôt qu'un milieu tempéré.

Les résidents du CHSLD Grace Dart et les résidents de la résidence pour personnes âgées de l'OMHM, situé au coin des rues Viau et Lafontaine, sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes de la chaleur.

Je suis donc très inquiet pour ces populations vulnérables et je réitère qu'il n'y a pas d'études d'impacts dans le document de présentation de Ray-Mont Logistics lié aux effets néfastes de la création d'un tel îlot de chaleur si près d'une population importante de gens vulnérables.

Pollution visuelle

Depuis l'arrivée de Ray-Mont Logistics, on voit un mur d'une hauteur de 8 conteneurs. Un conteneur mesure 2,6 mètres en hauteur. Une pile de 8 conteneurs équivaut donc à un immeuble résidentiel de près de 8 étages. Quand je me déplace en direction est sur la rue Lafontaine, ma vue depuis un peu plus de 2 ans est un mur de 8 étages de vieux conteneurs un peu rouillé. Je ne vois plus le ciel, mais ce mur de conteneurs.

Depuis les fenêtres de chez moi, je vois également ce mur de conteneurs dépasser au-delà de la canopée du parc et même de la coopérative le Petit train de Viauville.

⁵ <https://pivot.quebec/2024/10/28/2024-en-voie-detre-lannee-la-plus-chaude-au-quebec/>

⁶ [Portrait des environnements bâtis autour des milieux de vie collectif pour personnes âgées à Montréal, 2024. Page 5](#)

C'est très laid et cela me rappelle sur une base quotidienne qu'une entreprise opère une entreprise de transbordement qui ne se soucie aucunement de l'impact de ses activités pour les résidents du secteur.

Conclusion

Il va sans dire que l'historique de cette entreprise n'est pas rassurant en matière de respect du voisinage, des lois et normes en vigueur. De plus, l'absence d'études d'impact sur la santé des résidents due à l'augmentation de la pollution et des effets d'îlot de chaleur démontre selon moi la nature peu bienveillante de cette entreprise. Le quartier Viauville accueille des résidents depuis plus de 100 ans et les connaissances en matière de nuisance sur la santé des activités industrielles ne sont plus à démontrer. **C'est pourquoi je suis contre la demande de dérogation qui permettrait à cette entreprise d'augmenter ces activités.**

Je demande donc à la Ville de Montréal de considérer le bien-être des citoyens limitrophes au site de Ray-Mont Logisitic pour toutes les raisons ici haut mentionnées en n'accordant pas de dérogations à Ray-Mont Logistics.